



## **Personnel de direction - Référent RH de proximité**

<p><b>Activités</b></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Apporter un appui de premier niveau aux chefs d'établissement sous la forme d'aide et de conseils dans le domaine de la gestion managériale, l'accompagnement des collectifs de travail, la prévention et la résolution des conflits</li><li>- Conseiller les chefs d'établissement et leurs adjoints en leur apportant des réponses sur des points qui relèvent des domaines réglementaires et administratifs</li><li>- Etre un relais afin d'orienter les personnels de direction vers les services qui pourront leur répondre efficacement en fonction de leurs sollicitations</li><li>- Les informer et les sensibiliser sur les thématiques RH (Handicap, Egalité professionnelle Femmes – Hommes, RPS, etc.)</li><li>- Participer à des groupes de travail et réunions d'information relatives à la RH de proximité</li><li>- Travailler en réseau avec les pôles rectoraux concernés: formation (DAFOR), pédagogique (inspecteurs), administratif (DPE et DPAAE).</li><li>- Mettre à jour le tableau de suivi recensant les sollicitations et les thématiques associées.</li><li>- Etre force de proposition pour enrichir la FAQ à destination des personnels de direction.</li><li>- Participer à l'analyse qualitative et quantitative du dispositif de RH de proximité</li></ul>
<p><b>Relations à l'externe</b></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>- DRRH</li><li>- Les corps d'inspection</li><li>- Les divisions de gestion au niveau académique : DASEM, DPAAE, DPE.</li><li>- Le service académique RH et GRH de proximité</li><li>- L'école académique de la formation continue et la DAFOR</li></ul>